

Crédit à l'intérêt hypothécaire

a déjà représenté presque 50 p. 100 des dépenses gouvernementales, n'en représente que 20 p. 100.

En somme, devons-nous récompenser les gens qui habitent des maisons? Pourquoi ne pas créer un régime fiscal capable d'attirer des capitaux dans les secteurs productifs. Voilà pourquoi l'autre jour j'ai demandé au ministre des Finances s'il songeait à proposer une sorte de crédit d'impôt pour favoriser l'investissement dans les PME à une époque où elles se débattaient en présence de taux d'intérêt élevés. Un projet semblable serait utile à n'importe quelle époque mais surtout par les temps qui courent, puisque les entreprises doivent faire face à des taux d'intérêt élevés. Oui, aujourd'hui ce dont nous avons besoin ce sont des capitaux, des capitaux qui iraient à des secteurs clé, comme les secteurs de la production.

Mais que dire de l'habitation? Voici la question que posait l'Institut C.D. Howe dans un rapport qu'il a publié cette année: Y a-t-il un problème de logement au Canada? Voici ce que disait l'Institut:

Bien que cela ait servi les intérêts à la fois de l'industrie du bâtiment et des responsables gouvernementaux chargés du logement, de dramatiser la gravité des problèmes, la statistique du logement révèle qu'en général les Canadiens sont mieux logés qu'il y a 20 ou 30 ans sans qu'ils aient à y consacrer une proportion plus élevée de leur revenu.

Le stock de logements n'a cessé d'augmenter en quantité et en qualité au Canada et comme l'a signalé le député de Broadview-Greenwood, la situation du logement chez nous équivaut à peu près à celle qui existe aux États-Unis où l'on permet des dégrèvements pour l'intérêt hypothécaire de même que bien d'autres formes de déductions des intérêts. Puisqu'il en est ainsi, nous situons certainement mal nos objectifs. Ce n'est pas là que les besoins existent.

Permettez-moi, monsieur l'Orateur, de faire inscrire au compte rendu seulement deux autres commentaires d'observateurs que je considère très objectifs. Encore une fois, c'est M. Boeck du Bank Credit Analyst qui déclare ce qui suit à propos de ce programme:

Pour ce qui est du programme du gouvernement prévoyant un crédit d'impôt à l'intérêt hypothécaire et à l'impôt foncier, je pense que c'est une façon absurde et inefficace de réduire les impôts. Ce n'était rien d'autre qu'une manœuvre électorale conçue pour récolter des voix en offrant des cadeaux à un groupe important et particulier—les propriétaires de maisons. Au nom de l'équité, les locataires demandent maintenant à grands cris qu'on leur rende justice en leur accordant une concession fiscale qui leur soit propre.

Les gens ne devraient pas bénéficier de dégrèvements d'impôt établis selon la façon dont ils dépensent leurs revenus. Cela ne fait que susciter la hausse du prix des choses pour lesquelles ils reçoivent des subventions—les maisons et les frais d'intérêt hypothécaire. Toute concession fiscale devrait porter sur le travail, la production, l'investissement et l'épargne. C'est ce qui est le plus juste et le plus raisonnable pour réaliser les objectifs économiques et financiers d'un pays.

J'aurais cru que c'était là les objectifs poursuivis par les députés d'en face. Il semble bien que non.

Plus récemment, on a attiré mon attention sur un article de fond qui a paru dans la livraison d'octobre de la revue *Canadian Building*. On pourrait penser que ce programme les intéresse. Voici ce que l'on pouvait lire dans cet article:

Le programme de crédit d'impôt à l'intérêt hypothécaire qui avait soulevé de si grands espoirs pendant la campagne électorale devient maintenant une question aussi délicate et controversée que les autres promesses improvisées que l'on a faites alors, comme par exemple le déménagement de notre ambassade à Jérusalem et la remise de Petro-Canada au secteur privé. Les raisons sont les mêmes. Le programme de crédit d'impôt à l'intérêt hypothécaire est une idée

mal conçue, proposée pour de mauvaises raisons et présentée au pire moment possible. Ce programme a été condamné par à peu près tous ceux qui ont fait une étude sérieuse. Les avantages en sont limités et temporaires et les coûts seront écrasants et permanents. C'est une affectation maladroite, discriminatoire et contre-productive de ressources en capital. Il faussera la structure fiscale, le secteur du marché locatif et les marchés monétaires et il entraînera une hausse du prix de revient des maisons, des taux d'intérêt, des taxes foncières, de l'inflation, de l'endettement personnel et des déficits fédéraux.

J'ai donné lecture de ce texte, monsieur l'Orateur, parce que nous ne pourrions pas mieux dire nous-même.

● (1550)

Compte tenu de tous ces renseignements, de toutes les études et du fait que des députés de ce côté-ci de la Chambre—comme moi, par exemple—se sont repentis et ont admis qu'il s'agissait d'un mauvais programme depuis que nous avons commencé à l'étudier, je me demande comment il se fait que le ministre des Finances tient à faire passer ce bill en affirmant que c'est dans l'intérêt du Canada et des Canadiens, et comment il se fait qu'il obtient un si grand appui de ses députés de l'arrière-ban qui s'alignent sur la politique du parti? Je n'en suis pas sûr, mais j'ai l'impression que le ministre des Finances est aux prises avec un autre problème. Comme je viens de le dire, j'étais auparavant favorable à ce programme et je suis maintenant un de ses détracteurs.

Les députés le savent, le ministre des Finances était à une certaine époque un membre très en vue du parti libéral de Terre-Neuve. Je me demande si son apparence flamboyante ne cache pas encore une certaine personnalité libérale. Peut-être est-ce pour lui un test de loyauté. Les députés ont probablement vu ces films dans lesquels quelqu'un change de camp, mais où ses nouveaux amis, pour s'assurer de sa fidélité, l'obligent à tuer l'un des prisonniers ou à emprisonner un membre de sa famille. Eh bien, dans le cas qui nous intéresse, le ministre des Finances doit défendre à la Chambre cette mesure fiscale exécrable et rétrograde, alors qu'il sait parfaitement qu'elle n'est dans l'intérêt de personne. En fait, en lisant son discours, on se rend très bien compte qu'il est incapable de prendre la question au sérieux et qu'il veut s'en débarrasser le plus vite possible en la faisant adopter par la Chambre.

J'ai donné mon avis sur cette question à de nombreuses reprises. Mon collègue de Winnipeg a signalé un grand nombre des problèmes sociaux posés par cette mesure. Beaucoup d'autres députés vont donner leur avis sur ce problème et vont montrer à quel point cette question est sérieuse. Il ne s'agit pas de faire de l'obstruction systématique. Je pense très sérieusement que le gouvernement conservateur s'appête à imposer aux Canadiens une loi qui aura à long terme de graves inconvénients.

Je m'estime mieux placé que quiconque pour faire cette déclaration, car j'ai moi-même proposé cette idée avant même que les députés d'en face n'y ait songé, mais je l'ai rejetée après l'avoir étudiée sérieusement. Nos vis-à-vis ont eu l'occasion eux aussi de l'étudier sérieusement. J'aurais souhaité qu'ils la rejettent à leur tour, mais, semble-t-il, ils ne le feront pas, car ils s'emploient plutôt à préserver le peu de crédibilité politique qu'il leur reste, s'il leur en reste encore.